

MAIRIE DE
BRUNSTATT
Commune déléguée de



388, avenue d'Altkirch – 68350
03 89 06 05 00

Pièces à joindre à la demande :

- **Acte de décès**
- **Certificat de crémation**

Demande d'autorisation de dispersion de cendres dans le jardin du souvenir

Je soussigné(e) :
(nom en lettres capitales et prénoms)

Demeurant à : n° \ \ \ Rue :

Commune : Département : \ \ \

Lien de parenté avec la personne décédée :

Sollicite l'autorisation de disperser dans le jardin du souvenir du cimetière de BRUNSTATT / DIDENHEIM
(barrer ce qui ne convient pas)

les cendres de

Né(e) le / / à..... Département : \ \ \

Domicilié(e) en son vivant :

décédé(e) à Département : \ \ \ le / /

Date et heure prévues pour la dispersion : le / / à.....heures

Entreprise de Pompes Funèbres :

Je m'engage à prendre en charge les frais en résultant et garantis expressément la commune de Brunstatt-Didenheim contre toute réclamation pouvant survenir du fait de cette dispersion dont je prends l'entière responsabilité.

Fait à , le

Signature :

Autorisation de dispersion de cendres dans le jardin du souvenir

(Application du décret n°2007-328 du 12 mars 2007)

Le Maire de la commune de Brunstatt-Didenheim autorise la dispersion dans le jardin du souvenir du cimetière de BRUNSTATT / DIDENHEIM, des cendres de :

Nom : Prénom :

Né(e) le / / à..... Département : \ \ \

Décédé(e) le : / / à..... Département : \ \ \

le

Important : Une plaquette permettant de mentionner les noms et prénoms du défunt est à retirer en mairie, à faire graver à vos frais et à apposer à l'emplacement prévu à cet effet au Jardin du Souvenir.

Fait à Brunstatt-Didenheim , le

Signature :